



Ecole Primaire «Tordo »
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens

Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)
Privilégier les courriers électroniques : ecole.0061563S@ac-nice.fr
ou herve.andrio@ac-nice.fr
Site à votre disposition : Ecole primaire Tordo

ELEMENTAIRE

Tourrette- Levens le 6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

sera en CLASSE DE : CE1

ENSEIGNANT(E) : Mme MEYNET

Communication avec la classe (plateforme) :

L'enseignante donnera les instructions de connexion à la rentrée.

J'autorise l'enseignant(e) à utiliser les adresses mails communiquées par la famille pour la correspondance (famille/ école).

Rentrée : le lundi 2 septembre 2024 à 8h30
Lieu de rentrée : Batiment B (portail principal)

Réunion des parents de la classe : le mardi 24 septembre à 17h00

MATERIEL (avec le nom et prénom de l'élève dessus)

Liste des fournitures : Année scolaire 2024– 2025

Dans une trousse :

- 4 stylos : 1 bleu (effaçable de préférence), 1 rouge, 1 vert, 1 noir
- 1 crayon gris HB
- 1 gomme
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 bâton de colle
- 1 feutre d'ardoise
- 1 paire de ciseaux à bout rond
- 4 surligneurs de couleurs différentes

Une réserve dans une petite boîte ou trousse (Elle sera gardée en classe) :

- 3 stylos bleus, 2 verts, 1 rouge et 1 noir
- 3 bâtons de colle
- 3 feutres d'ardoise bleus ou noirs
- 3 crayons gris et 1 gomme

Dans le cartable (suffisamment grand pour contenir un grand classeur) :

- 1 compas, 1 équerre et 1 règle de 20 cm plate en plastique rigide
- 1 ardoise + 1 effaceur d'ardoise
- des crayons de couleurs
- des feutres
- un agenda (un jour par page avec la date clairement indiquée)
- une ramette de 500 feuilles blanches 80g
- un grand classeur rigide dos 40 mm
- un dictionnaire à recouvrir (Le Robert junior 7/11 ans CE/CM est bien fait)

- un vieux vêtement pour se protéger lors des activités d'arts plastiques
- une boîte de mouchoirs blancs

Merci de marquer le prénom de votre enfant sur tout son matériel au marqueur indélébile noir. Pensez à marquer également les vestes et les gilets.

Bonnes vacances à tous !

Quelques informations et rappels:

HORAIRES DE L'ECOLE

	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie	ECOLE	PERI-SCOLAIRE Inscription obligatoire en mairie *
Ecole Lundi Mardi	7h – 8h15	8h20- 16h30 accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30 *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
Péri- scolaire Mercredi	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole Jeudi Vendredi	7h – 8h15	8h20- 16h30 accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30 *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

RECOMMANDATIONS

Les programmes sont nationaux et obligatoires pour tous les professeurs et tous les élèves. Les enseignements sont conçus par cycle, d'une durée de trois ans :

- Le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, comprend le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1) et le cours élémentaire deuxième année (CE2).
- Le cycle 3, ou cycle de consolidation, comprend le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2) ; le cycle de consolidation se poursuit au collège, en classe de sixième.

Des programmes organisés de façon plus cohérente et plus progressive

Des programmes articulés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Les programmes assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales.
Ils déclinent et précisent les objectifs définis par le socle commun.

Celui-ci s'articule autour de cinq domaines :

- les langages pour penser et communiquer
- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine.

Ces programmes, souhaités plus simples et plus lisibles, sont plus favorables à la réussite de tous les élèves et à l'amélioration de la qualité des enseignements.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. De l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves acquièrent progressivement les compétences et les connaissances nécessaires à la maîtrise de ce socle commun.

Les évaluations

Elles permettent d'apprécier la progression de chaque élève par rapport aux objectifs définis dans les programmes. À partir de ce constat, les enseignants apportent une aide aux élèves qui en ont besoin.

Les dispositifs d'accompagnement

Ils complètent les enseignements obligatoires à l'école élémentaire. Les écoliers peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires, de stages de remise à niveau et d'aide apportée par le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés. Ces dispositifs favorisent la réussite scolaire de tous.

Le livret scolaire unique du CP à la troisième

Le livret scolaire unique de l'école et du collège est **un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante.** Suivant les recommandations de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, ce livret permet aux parents et aux élèves de prendre d'en connaissance lorsqu'ils le souhaitent. **Sa consultation sera fera par l'application EDUCONNET.**

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignant(e) : Mme MEYNET

Le directeur, Hervé ANDRIO